

Décision 2023/14



Portant lancement de la consultation pour l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande, passé en procédure adaptée, de service de nettoyage des locaux de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation a pour objet le nettoyage des locaux communautaires de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Le titulaire réalisera les missions quotidiennes et ponctuelles de nettoyage notamment des locaux suivants :

- Siège communautaire : Zone d'activité du Bout des dix-neuf, RD 643, rue Watremez 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS ;
- Crématorium communautaire : Rue du crématorium, 59540 CAUDRY ;
- Services techniques communautaires : 39 rue de Ligny Caudry 59540 CAUDRY ;
- Maison forestière : Bois-l'Évêque, 59360 ORS ;
- Aire d'accueil des gens du voyage de Caudry : 41 Rue de la Sucrierie, 59540 CAUDRY.

Le présent accord-cadre sera conclu pour un an renouvelable trois fois tacitement et dispose des montants suivants :

- Minimum : 100 000 € HT ;
- Maximum : 200 000 € HT.

Les plis des candidatures et des offres étaient à déposer avant le 1^{er} juin 2023, 12h00. Huit plis ont été déposés, dont un pli doublon.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 21 juin 2023 à 10h30.

Les sociétés candidates sont les suivantes :

- NSI 1 98 rue de Valenciennes 59540 CAUDRY ;
- ARCADE NETTOYAGE 28 RUE JEAN JAURES 28 A 30 92800 PUTEAUX ;
- AGENOR LILLE 22 CHE DES MARGUERITOIS 59155 FACHES-THUMESNIL ;
- AZURIAL 1111 rue Pablo Picasso 62320 ROUVROY ;
- ONET SERVICES ZAE Les Dix Muids Rue Lavoisier 59770 MARLY ;
- ASS POUR ADULTES & JEUNES HAND 154 rue de la République 59540 CAUDRY ;
- DERICHEBOURG PROPLETE 6 ALL DES COQUELICOTS ZAC DE LA HAIE GRISELLE 94470 BOISSY-SAINT-LEGER.


Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1618-1, L1618-2, L2122-22 et R1618-1,

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

D'attribuer l'accord-cadre objet de la présente décision à l'offre déposée par l'Association POUR ADULTES & JEUNES HAND, dite APAJH, sise au 154 rue de la République 59540 CAUDRY.

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 21/06/2023 Publication le 21/06/2023 Vu, Le Président – Serge SIMEON</p>	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 21/06/2023 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> <p></p>
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2023_14
Objet :	Décision 2023/14 portant modification de l'accord-cadre à bons de commandes sur 4 ans maximum concernant les petites fournitures d'éclairage public
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-21 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20230621-DEC2023_14-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20230621-DEC2023_14-AU-1-1_0.xml	text/xml	969 o
Document principal (Autre document) Nom original : DEC2023.14.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20230621-DEC2023_14-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	177.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2023 à 14h18min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2023 à 14h18min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2023 à 14h20min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2023 à 14h20min49s	Reçu par le MI le 2023-06-21